

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 55 (1967)

**Heft:** 74

  

**Artikel:** Alliance de sociétés féminines suisses : assemblée des déléguées : [1ère partie]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-271710>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# FEMMES SUISSSES

## ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

AVRIL 1967 - No 74

55<sup>e</sup> année

Rédact. responsable :  
Mme H. Nicod-Robert  
Le Lendard  
1093 La Conversion (VD)  
Tél. (021) 28 28 09

Administration  
et vente au numéro :  
Mme Lechner-Wiblé  
19, av. L.-Aubert  
1206 Genève  
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :  
Annonces suisses S. A.  
1, rue du Vieux-Billard  
1205 Genève

Abonnement : (1 an)  
Fr. 8.— Suisse  
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement  
de solidarité féminine :  
Fr. 10.—  
Abonnement de soutien  
Fr. 15.—  
y compris  
les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791  
Imprimerie Nationale  
1211 Genève 1

à **coop** Genève

**fromage  
beurre  
yogourt  
ice-cream  
crème**

avec timbres 7 1/2 % !

### SOMMAIRE :

- Page 2 — Verre perdu.  
Page 3 — Les femmes de carrières libérales et commerciales.  
Page 4 — Les Bâloises ont voté. — Le Service civil obligatoire.  
Page 5 — La dessinatrice en installations sanitaires.  
Page 6 — Les élections municipales genevoises.

## A méditer

# La jeunesse face à l'épargne

Cet exposé de M. Alain Burnand, pasteur, a été prononcé au colloque « la jeunesse face à l'épargne » organisé par le Crédit suisse.

Il est évident que la qualité de pasteur ne fait pas autorité en matière de problèmes financiers. Ceci, non seulement pour des raisons personnelles, mais à cause de ce que l'Evangile semble indiquer quant à l'utilisation de nos biens :

« Le Christ donne aux hommes à choisir entre Dieu et Mammon... »

Il fustige l'avarice et prêche le détachement...  
Il s'inscrit, en cela, dans la ligne de l'Ancien Testament, qui dit : « Jette ton pain à la surface des eaux... »

Il donne en exemple les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent, n'amassent pas dans des greniers... »

Ceci, donné à titre d'orientation, car notre mission n'est pas de présenter une étude biblique sur l'épargne.

Il n'en demeure pas moins que la morale chrétienne traditionnelle a encouragé l'épargne et le génie commercial du peuple juif, que la tradition bancaire des familles huguenotes semble s'inscrire dans la ligne de la parabole des talents ou des mines qui rapportent dans la mesure où les sommes d'argent ne sont pas dépensées, mais investies.

nos jeunes nous ont démontré qu'à leurs yeux, le calcul classique de l'épargne est un attrape-nigaud : « ... compte tenu d'une dévaluation systématique de l'argent d'environ 2 % l'an, nous serions de beaux imbéciles de déposer des économies sur un carnet ! A plus forte raison quand l'âge nous décerne le titre de contribuables et que l'imposition nous frappe non seulement sur l'argent que nous gagnons, mais sur ce même argent, mis de côté, d'année en année... »

On tente bien de répondre que l'imposition n'exerce ses ravages que sur les intérêts, et qu'il s'agit pour l'Etat de financer avec cet argent non seulement les routes et les services publics, mais aussi les écoles, les universités, les centres de formation professionnelle qui leur sont destinés... peine perdue ! Parodiant la phrase de J.-P. Sartre, ils sont prêts à dire : « l'Etat, c'est les autres ! »

De plus, il y a un aspect « moral » à l'économie prévoyant certaines réserves pour les jours mauvais. La socialisation progressive des assurances et de l'Etat rend vaine (à première vue !) cette initiative privée de l'épargne individuelle : les jeunes (mais sont-ils les seuls ?) considèrent que les retenues opérées sur leur salaire et les impôts les mettent à

fait dire : « ouvre les yeux, regarde la vie, regarde tes contemporains : l'argent peut tout, l'argent donne tout, il permet tout, il ne faut qu'entrouvrir ce coffre et dire un petit mot : combien ?... » Il convient d'ajouter ceci, qui modifie encore plus les données du problème : — les jeunes sont harcelés par un commerce qui a vu tout le parti que l'on pouvait tirer

(Suite en page 5)

## Elections à Genève

La liste complète de toutes les candidates pour l'élection des Conseils municipaux genevois, en page 6.

C'est grâce à l'amabilité de la Chancellerie, des communes, des partis, que cette liste a pu être établie. Ce grand travail a été accompli avec le plus grand soin et nous espérons qu'aucune candidate n'a été omise.

D'ailleurs, au mauvais serviteur qui a enterré son capital, le Maître dit : « Que n'as-tu au moins remis cet argent au banquier !... à mon retour, j'en aurais retrouvé le montant augmenté des intérêts... »

Il n'était pas inutile de le dire avant de centrer notre réflexion sur le problème tel qu'il se pose aujourd'hui.

Car aujourd'hui la morale traditionnelle se trouve battue en brèche. Exerçant une activité auprès des jeunes, j'ai donc interrogé des jeunes. Les réponses m'ont confirmé leur clairvoyance inquiétante : ils ne croient plus guère à l'épargne. Pas plus dans le domaine monétaire que dans d'autres domaines.

L'adage populaire qui voulait qu'on mette de l'argent de côté pour en avoir devant soi n'a plus cours. Très au courant du problème,

l'abri et, en cas de « pépin », ils s'en remettent à la prévoyance organisée.

Autre élément : la génération contemporaine ne croit guère à l'avenir. On évoque le dialogue du vieux Créon et de sa bouillonnante nièce Antigone, tel que l'a transcrit Jean Anouilh : « ... la vie c'est un livre qu'on aime, c'est un enfant qui joue à vos pieds, un outil qu'on tient bien dans sa main, un banc pour se reposer le soir devant sa maison... » et Antigone répond : « ... Moi je veux tout, tout de suite — et que ce soit entier — ou alors je refuse ! je ne veux pas être modeste, moi, et me contenter d'un petit morceau si j'ai été bien sage. Je veux être sûre de tout aujourd'hui... »

Sans doute les jeunes sont-ils plus ouverts à l'enseignement d'un Topaze auquel Pagnol

## Alliance de sociétés féminines suisses Assemblée des déléguées

Genève - 20 et 21 mai 1967

### PROGRAMME

- Samedi 20 mai** Ecole supérieure de commerce, rue de St-Jean 62, Genève  
14 h. 15 Bienvenue  
14 h. 30 **Evolution du travail social**  
M. M. Veillard, professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne  
**Aufgaben der freiwilligen sozialen Tätigkeit**  
Mme E. Ronca-Steiner, Lucerne  
**La formation professionnelle de l'assistant social**  
Mlle M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole d'études sociales de Genève  
16 h. 00 Thé offert par le Centre de liaison des associations féminines genevoises  
16 h. 30 **Discussion « autour de la table ronde »**  
à 17 h. 30 présidée par Mme N. Morell-Vögtli, membre du comité de l'Alliance pour la discussion, se joignent aux conférenciers :  
Mlle Elisabeth Arnold, Gemeindehelferin, Riehen-Basel  
Mlle Pierrette Grivet, assistante sociale, spécialisée en problèmes sociaux de l'urbanisme, Genève  
M. Dieter Hanhart, directeur de la « Schule für Soziale Arbeit », Zurich  
18 h. 00 Réception du Conseil d'Etat du Canton de Genève et du Conseil administratif de la Ville de Genève, à l'Hôtel Métropole, quai Général-Guisan 34  
19 h. 30 Repas en commun au Restaurant « La Rochelle », place de la Fusterie

- Dimanche 21 mai** Hôtel Intercontinental, ch. du Petit-Saconnex, route de Ferney  
8 h. 00 Services religieux  
8 h. 45 Départ des autobus de la place Cornavin-Rotonde pour l'Hôtel Intercontinental  
9 h. 15 Bienvenue, Mlle Rolande Gaillard, présidente  
**Assemblée des déléguées**

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 65<sup>e</sup> assemblée des déléguées
2. Nomination des scrutatrices et du bureau de dépouillement
3. Admission de nouveaux membres
4. Elections complémentaires au comité
5. Rapport annuel 1966
6. Comptes 1966
7. Budget 1967
8. Augmentation des indemnités au comité
9. Enquête sur les programmes scolaires  
Mlle Germaine Duparc, dr ès sciences, Genève
10. 1968. Jahr des Menschenrechte  
Mme Dora J. Rittmeyer-Iselin, St-Gall
11. L'heure des questions
12. Divers
- 13 h. 00 Banquet à l'Hôtel Intercontinental
- 14 h. 45 Visite de l'Organisation mondiale de la santé (50 personnes au maximum)

(Suite en page 3)

**Ty. Phoo TEA**  
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE